



CONSEIL DES MINISTRES L'AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES 2025 EXAMINÉ

Page 4

ZONES TOUCHÉES PAR
LA DIPHTÉRIE ET LE PALUDISME

« TOUS
LES HABITANTS
ONT ÉTÉ
VACCINÉS »

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5115 | Lundi 7 octobre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COMPÉTITIONS AFRICAINES
INTERCLUBS

LES ALGÉRIENS
FIXÉS AUJOURD'HUI
SUR LEURS
ADVERSAIRES

Page 14

SAHARA OCCIDENTAL, FRANCE, MAROC, BRICS...

TEBBOUNE REMET LES PENDULES À L'HEURE

Pages 2, 3 et 5



GÉNOCIDE À GHAZA UN AN APRÈS, LE MASSACRE SIONISTE CONTINUE...

Page 16



SAHARA OCCIDENTAL,

Tebboune remet

Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée samedi soir sur les chaînes de la Télévision et de la Radio nationales, le président de la République a exprimé sa volonté de remplir ses engagements envers le peuple algérien en «protégeant notre pays et notre indépendance et en défendant les personnes vulnérables», indiquant que le pays «est engagé sur la voie du changement positif et poursuivra sa marche».

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie était engagée sur la voie du changement positif, en poursuivant sa marche avec détermination vers des perspectives prometteuses, avec pour objectif de réaliser le rêve des chouhada, pour un Etat algérien démocratique en mesure de défendre sa souveraineté et de protéger ses citoyens. «Notre objectif est de réaliser le rêve des chouhada pour un Etat algérien démocratique en mesure de défendre sa liberté et de protéger ses citoyens», a-t-il soutenu, soulignant que «l'Algérie est sur la bonne voie et que beaucoup d'efforts nous attendent pour permettre au citoyen algérien de vivre dans la dignité».

A ce propos, il a mis en garde contre «les lobbies qui tentent de déstabiliser le pays et de semer le chaos», ajoutant que «l'époque est sur la Issaba (bande) est révolue bien qu'il existe toujours ses résidus», mais que l'Etat «combattra ces lobbies sans relâche».

Et de poursuivre que «les tentatives de déstabiliser l'Algérie existent encore mais nous sommes à l'affût pour y faire face grâce à la force de l'Armée nationale populaire (ANP) et aux mécanismes de contrôle et à la numérisation mis en place par l'Etat algérien». Dans ce contexte, le président de la République a annoncé que le processus de numérisation définitive de tous les secteurs doit être achevé avant fin 2024, et ce, dans le cadre des «efforts d'édification de l'Etat algérien moderne», malgré l'opposition de certaines parties habituées à agir dans l'ombre, relevant que «la bureaucratie demeure un phénomène de sous-développement qu'il faut éradiquer».

En vue d'immuniser l'Algérie des ingérences étrangères et de contrecarrer les tentatives visant à semer la fitna parmi les enfants du peuple algérien, le président de la République a assuré qu'un dialogue national sérieux sera instauré «fin 2025 début 2026, soit après la révision des lois relatives aux organes de l'Etat moderne»,

à l'instar des codes communal et de wilaya, en sus de la loi relative aux partis politiques, qu'il s'est engagé à mettre en place en concertation avec les partis.

Le président de la République a évoqué les résultats préliminaires de la dernière élection présidentielle, annonçant «des investigations à ce sujet, dont les résultats seront rendus publics dès leur achèvement».

Au volet social, le président de la République a réaffirmé que l'Etat «n'abandonnera pas le citoyen», et ce, dans le cadre de la préservation de son caractère social, rappelant son engagement à renforcer le pouvoir d'achat des citoyens en vue de préserver leur dignité, à travers la lutte contre l'inflation, le renforcement de la production nationale et la poursuite de l'augmentation des salaires et des allocations, en sus du traitement du dossier du logement. Sur le plan économique, le président de la République a estimé que «la construction d'une économie nationale solide et la protection de l'Algérie face aux fluctuations mondiales figurent parmi les priorités», mettant en avant l'importance de la production locale des produits de large consommation. Et de souligner que l'Algérie a réussi à «atteindre 80 % d'autosuffisance dans la production de blé dur», ce qui signifie qu'elle «est capable d'atteindre 100 %».

Ainsi, il a affirmé que le phénomène de la contrebande, nuisible à l'économie nationale, «doit cesser, car l'Algérie compte créer des zones franches avec les pays voisins frères».

En réponse à une question concernant l'organisation des BRICS, le président de la République a déclaré : «pour le moment, nous n'envisageons pas d'adhérer à cette organisation et notre intérêt se porte sur l'adhésion à la Banque des BRICS, qui est tout aussi importante que la Banque mondiale.» Concernant l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), le président de la République a révélé qu'il sera révisé «à partir de 2025», soulignant que cette révision, désormais «nécessaire», sera menée «avec souplesse et dans un esprit amical sans entrer en conflit avec l'UE. Sur le plan international, le président de la République a plaidé pour une «réforme approfondie» du système des Nations Unies et du Conseil de sécurité ainsi que de l'usage du droit de veto, soulignant la nécessité de conférer à l'Assemblée générale de l'ONU «plus de pouvoir».

Il a, à ce propos, exprimé son regret face à l'absence du droit international, où l'on assiste à la loi du plus fort.

S'agissant de la position de la France soutenant «le prétendu plan d'autonomie» au Sahara occidental, le président de la République a affirmé que le soutien de la France au Makhzen pour s'emparer du Sahara occidental «n'est pas nouveau, et même l'idée du soi-disant plan d'autonomie est française et pas marocaine». Il a, par ailleurs, fait observer que la décision du retrait de l'ambassadeur d'Algérie à Paris n'a aucune relation avec la visite qui était programmée en France, réaffirmant que l'Algérie «n'ira pas à Canossa». Le président de la République a rappelé la position de l'Etat algérien qui «réclame la vérité historique et exige une reconnaissance des massacres commis par le colonialisme français en Algérie». Le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, a qualifié les appels de certaines parties françaises à la révision de l'accord de 1968 concernant la circulation et le séjour des Algériens en France de «slogan politique» d'une minorité extrémiste qui voue une haine à l'Algérie. Evoquant les relations solides entre l'Algérie et la Russie, le président de la République a indiqué que «ce sont des relations d'amitié et d'intérêts mutuels, caractérisées par des liens profonds et historiques». Sur les nombreux messages de félicitations qu'il a reçus suite à sa réélection pour un second mandat, le président de la République a affirmé que «cela témoigne de la réputation internationale de l'Algérie et de la place qu'elle occupe parmi les nations».

Tebboune répond à la France

L'Algérie a répondu ce samedi 5 octobre à la France sur les dossiers liés à l'accord de 1968, aux OQTF, à la mémoire, qui empoisonnent les relations entre les deux pays. Les réponses sont venues du président de la République Abdelmadjid Tebboune qui n'a pas usé de langue de bois pour répondre au nouveau gouvernement français de Michel Barnier. D'abord sur les accords franco-algériens de décembre 1968. Le ministre de l'Intérieur français Bruno Retailleau qui est partisan de leur abrogation unilatérale, a fait état de sa volonté de les renégocier. «C'est un épouvantail», a répondu le président Tebboune au sujet de l'accord de 1968, qui est devenu une «coquille vide», selon lui.

L'accord de 1968 est une «coquille vide»

«L'accord de 1968 est venu pour restreindre les Accords d'Evian qui ont institué la libre circulation des personnes entre les deux pays. Les Européens sont partis, la France a exprimé ensuite son désir de stopper le flux migratoire, nous avons dit d'accord. Il y a eu une révision en 1985, puis en 1995 et en 2001. Son contenu a été vidé. Il est devenu un slogan politique qui est fait pour réunir leurs extrêmes», a-t-il asséné, en ajoutant que «l'accord de 1968 est l'étendard derrière lequel marche l'armée des extrémistes» en France.

Le président Tebboune a accusé ceux qui brandissent cet «étendard» de chercher la «revanche». «Ils se trompent, et nous n'allons pas entrer dans ces futilités», a-t-il ajouté. «Si c'était sérieux, il n'y a pas de problèmes. Mais le brandir comme un étendard, ce chantage avec tel ou tel article, c'est complètement faux. Ils sont en train de raconter des histoires au peuple français. Les accords de 1968 n'influent en rien sur la qualité de l'immigration, ni sur la sécurité de la France et 65% des Français n'ont rien à voir avec ça. C'est une minorité haineuse qui cultive la haine qui veut salir l'Algérie. Ils n'arriveront pas. L'accord de 1968 est une coquille vide. Cette minorité raciste oublie que 60% de notre communauté en France sont des binationaux», a ajouté le président Tebboune.

OQTF : «C'est complètement faux»

Le chef de l'Etat a répondu aussi sur les accusations françaises contre l'Algérie concernant le dossier des OQTF (Obligation de quitter le territoire

français). Le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau a accusé le gouvernement algérien de ne pas délivrer suffisamment de laissez-passer consulaires pour rapatrier les Algériens frappés d'une OQTF en France. Il a annoncé sa décision d'engager un bras de fer avec l'Algérie sur cette question, en brandissant la menace de réduire drastiquement les visas.

Pour le président Tebboune, tout ce qui se dit en France sur les OQTF et l'Algérie est «complètement faux».

«Ce sont des mensonges», a-t-il réagi, en accusant Bruno Retailleau de chercher à faire détester l'Algérie aux Français. «Votre tendance est connue, vous cherchez à faire détester l'Algérie aux Français», a asséné le président Tebboune.

Mémoire : «Il y a eu un génocide en Algérie»

«Ce sont des contrevérités, et ils le savent», a-t-il ajouté, avant de proposer au gouvernement français d'aborder les «sujets sérieux» entre les deux pays. «Si vous voulez aborder les sujets sérieux, venez nettoyer les sites où vous avez effectué des expériences nucléaires. Il y a des gens qui meurent encore, d'autres impactés. Vous êtes devenus une puissance nucléaire, et nous avons eu les maladies. Venez nettoyer Oued Namous, où vous aviez développé vos armes chimiques, et jusqu'à présent nos moutons, nos chameaux meurent après avoir mangé de l'herbe contaminée. C'est cela la vraie question, ce n'est pas dans un faux débat sur l'accord de 1968», a-t-il encore asséné. Le président Tebboune a accusé la France de refuser de décontaminer les sites où elle a effectué des expériences nucléaires et chimiques en Algérie, «62 ans après l'indépendance». «C'est 60 ans de négociations, à chaque fois ils disent une chose», a-t-il dit. «La minorité extrémiste a eu le dessus en France», a regretté le président Tebboune.

«L'Algérie a été choisie pour le vrai grand remplacement»

Sur la mémoire, le président Tebboune a eu des mots très durs à l'égard de l'ancienne puissance coloniale. «L'Algérie a été choisie pour le vrai grand remplacement qui est de chasser la population locale pour ramener la population européenne. Combattre l'islam pour christianiser l'Algérie et en faire une terre européenne avec des messages, avec une armée de Charles X génocidaire. On ne peut effacer l'histoire», a dit le président Tebboune. Le président Tebboune a rappelé que «l'Algérie était un Etat» avant l'invasion française en 1830, et qu'elle «dominait la Méditerranée».

«La résistance a duré 70 ans, avec des millions de morts. Des tribus et des villages ont été rasés. Il y a eu un génocide. On demande la vérité historique. Nous demandons une reconnaissance sur les crimes coloniaux. J'ai convenu avec le président Macron de refonder les relations. L'Algérie n'était pas un protectorat. Il ne faut pas falsifier l'histoire», a-t-il dit, en accusant une «minorité raciste» en France de saper les efforts de refondation des relations entre les deux pays, comme convenu lors de la visite du président Macron en août 2022 en Algérie.

FRANCE, MAROC, BRICS

les pendules à l'heure

Tebboune critique la nouvelle position de la France sur le Sahara occidental

Lors de son entretien médiatique périodique avec des médias algériens qui a été diffusée samedi soir sur la Télévision algérienne, le président Tebboune a expliqué que ce retrait et sa visite en France n'étaient pas liés.

Tout en critiquant la nouvelle position française sur le Sahara occidental, il a demandé à la France, en tant que membre du Conseil de sécurité, de respecter les décisions de l'ONU, sur ce conflit.

« La France ne peut pas être membre du Conseil de sécurité, dont le rôle est de sauvegarder la paix mondiale, et violer ses résolutions. Un peu de respect pour les instances onusiennes », a critiqué le président Tebboune, en rappelant que l'Union européenne a pris la décision de s'aligner sur les décisions du Conseil de sécurité concernant le conflit sahraoui qui dure depuis 1975.

La visite de Tebboune en France renvoyée sine-die

« La France a bombardé un pays arabe (La Libye, NDR) au nom du Conseil de sécurité, mais quand il s'agit du Sahara occidental, elle ignore cette instance », a regretté le chef de l'État.

Sur la nomination d'un nouvel ambassadeur d'Algérie à Paris, le président Tebboune l'a écarté dans l'immédiat. « L'avenir est à Dieu et aux peuples. Nous allons voir », a-t-il répondu.

Sur le maintien ou non de sa visite d'État en France dans le contexte de fortes tensions entre les deux pays, le président Tebboune a répondu : « Je n'irai pas à Canossa ».

Cette expression ne signifie pas se rendre dans cette magnifique ville de Toscane en Italie.

Selon le site Historia, l'expression qu'a utilisée le président Tebboune pour annoncer le report sine-die de sa visite en France, signifie « l'action de faire pénitence, de s'humilier devant un personnage important afin d'obtenir son pardon ».

« En 2025, l'accord de libre-échange avec l'Union européenne sera effectif »

Le président Tebboune a affirmé que l'accord de libre-échange avec l'Union européenne est « indispensable » « précisant que les deux parties « se sont mises d'accord et il n'y a aucun conflit avec l'Europe ». Aussi, M. Tebboune a indiqué que l'époque durant laquelle le dossier était bloqué, l'Algérie n'avait pas des arguments solides, avec une industrie qui ne participait qu'à hauteur de 3% au PIB et un secteur agricole marqué par des importations. Aujourd'hui, la donne est différente. Le président Tebboune affirme que l'Algérie dispose d'une production diversifiée. Enchaînant, le Chef de l'État annonce qu'en 2025, « on commence à mettre en œuvre cet accord ». D'autre part, M. Tebboune assure que les produits algériens continuent à avoir leur place dans des marchés européens.

« La situation au Proche-Orient est très préoccupante »

« Au vu de ce qui se passe actuellement, un embrasement généralisé au Proche-Orient n'est pas impossible », a répondu



le président de la république à la question d'un journaliste au cours de la rencontre. Le président de la République a estimé que la situation dans cette région du monde est gérée actuellement par la loi de la jungle « le fort mangeant le faible ».

« Les lois internationales ont été effacées, la raison n'existe plus, il ne reste que la force, et si un frein n'est pas mis à l'utilisation abusive de la force par le gouvernement sioniste, l'embrasement est plus que possible », affirme encore le président Abdelmadjid Tebboune.

Il rappelle encore que cette affirmation existe depuis des années car ils sont en train d'opérer un véritable génocide contre le peuple palestinien, même les institutions internationales créées au lendemain de la deuxième guerre mondiale pour que d'autres génocides ne se répètent plus, sont devenues caduques. Ceci avant d'estimer qu'il faudrait revoir les Nations Unies d'une manière générale et profonde, car : « je ne conçois pas que le Conseil de Sécurité ait plus de pouvoirs que l'Assemblée Générale, cinq pays tiennent en mains toute la planète, il n'y a plus de droit international, c'est la loi de la jungle », conclut-il.

Nous restons attachés à la politique sociale de l'Etat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la politique sociale de l'Etat consistait à ne pas abandonner les citoyens et à prendre en charge leurs besoins essentiels, soulignant que le renforcement de la production nationale, la lutte contre l'inflation et la revalorisation des salaires contribuaient à la préservation du pouvoir d'achat des Algériens.

Il a précisé que « la préservation du pouvoir d'achat repose sur trois piliers : la lutte contre l'inflation, le renforcement de la production nationale et la poursuite de

la révision des salaires et des allocations jusqu'à 100% d'augmentation d'ici 2027 au plus tard ». « Telles sont nos priorités pour parachever les projets de développement créateurs d'emplois », a-t-il dit. « Ces projets concernent les produits chimiques, la métallurgie ainsi que divers secteurs, avec pour objectif d'atteindre 20.000 projets, dont 9.000 ont déjà été concrétisés à ce jour, ce qui augmentera les capacités financières permettant d'équilibrer le marché », a-t-il poursuivi. Après avoir rappelé les étapes parcourues par l'Algérie dans le domaine de la production des biens de consommation essentiels et stratégiques comme la semoule, le sucre dont la production dépasse de 150% les besoins du pays, et l'huile dont la production dépasse de près de 200% la demande intérieure, le président de la République a affirmé que l'année prochaine verra la mise en œuvre d'une politique visant à rendre le prix de la viande à la portée des citoyens.

En attendant la mise en œuvre de cette mesure, « l'importation de viandes reste ouverte et ne s'arrêtera pas », a-t-il assuré, soutenant que « l'Algérie est un Etat social et le restera », dans le cadre d'une politique globale visant à « préserver la dignité des citoyens ».

Gazoduc transsaharien : le projet algérien est réel, les autres sont fictifs

Le président de la République a également réaffirmé la détermination de l'Etat à lutter contre la contrebande et la spéculation à travers les mesures légales coercitives, mais aussi par le biais d'une série d'autres mesures, dont le développement des zones franches avec les pays voisins comme la Mauritanie et, plus tard, le Niger, et le projet de zone de libre-échange avec la Tunisie et la Libye à l'avenir.

Il a souligné, dans ce cadre, la détermination de l'Etat à lutter inlassablement contre « les lobbies de l'argent facile et les lobbies compradores » qui provoquent la pénurie de certains produits « à l'instigation d'individus cherchant à déstabiliser le pays ».

Dans ce sillage, le président de la République a mis en avant l'importance du processus de numérisation en cours pour garantir la transparence de la gestion et le suivi des activités commerciales, estimant que la bureaucratie était « un signe de sous-développement ».

A une question sur le projet du gazoduc transsaharien (Nigeria-Algérie), le président de la République a affirmé que « le travail se poursuit et il ne reste plus que 700 à 800 Km à parachever » sur les 4000 km du projet, rappelant, à cet égard, « l'accord établi concernant ce projet » entre les pays concernés, à savoir l'Algérie, le Niger et le Nigeria.

Face à ce « projet économique », il y a « un projet politique fictif devant traverser 14 pays, dont les territoires sahraouis occupés, et nécessitant des dizaines de milliards », a-t-il dit, précisant que les analystes intègres dans le domaine de l'énergie « savent séparer le bon grain de l'ivraie ». Quant à la décision de l'Algérie de tourner la page de l'adhésion aux BRICS, le président de la République a dit : « nous ne songeons pas à rejoindre les BRICS+, notre attention se porte sur notre adhésion à la Banque des BRICS, qui n'est pas de moindre importance que la Banque mondiale ». Il a fait état de l'approbation par cette institution financière (Nouvelle banque de développement) de l'adhésion de l'Algérie en tant qu'actionnaire dans son capital à hauteur de 1,5 milliard de dollars par étapes, soulignant que cette adhésion « renforce le rôle de l'Algérie en tant que pays émergent ».

K. H

RENCONTRE AVEC LA PRESSE NATIONALE

Tebboune annonce l'ouverture d'une enquête sur l'ANIE

Le président Abdelmadjid Tebboune a annoncé, samedi soir, qu'une enquête sera ouverte sur les cafouillages provoqués par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) lors de l'annonce des résultats de l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre 2024.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

« Par respect à la volonté des trois candidats à l'élection présidentielle, nous avons ordonné l'ouverture d'une enquête. Il s'agit d'investigations précises pour clarifier les choses, savoir ce qui s'est passé, connaître mieux les comportements personnels ayant provoqué cette situation. Il s'agit de bien traiter les choses car nous nous acheminons vers des élections plus compliquées, les élections locales et législatives, avec des milliers de candidats. Si la machine n'est pas suffisamment à la hauteur, il faut faire des révisions », a déclaré Abdelmadjid Tebboune lors d'une rencontre avec la presse nationale, diffusée samedi 5 octobre, au soir.

« Les résultats de l'enquête seront annoncés car il y a de l'intérêt de la part de l'opinion publique. Si nous constatons que la faille est au sein même de l'institution, un redressement sera fait de la situation. Si cette faille est au niveau des personnes, elles seront mises à leur véritable place au sein de l'institution. Je ne juge personne tant que l'enquête n'est pas terminée. L'ANIE est une institution constitutionnelle et un des piliers de la démocra-

tie et de l'honnêteté des élections en Algérie. Parfois, les hommes ne sont pas à la hauteur de l'institution et à la hauteur de ce qui est exigé sur le plan constitutionnel », a-t-il ajouté.

Tebboune a rappelé avoir signé une déclaration commune pour critiquer l'action de l'ANIE avec les deux autres candidats à l'élection présidentielle, Abdelaali Hassani Chérif, du Mouvement de la société pour la paix (MSP), et Youcef Aouchiche du Front des forces socialistes (FFS).

Un dialogue national fin 2025 début 2026

Le chef de l'Etat a annoncé qu'un dialogue national sera mené durant son deuxième mandat. « Là, il y a des priorités nationales comme celles de sauver l'économie nationale et d'immuniser l'Algérie des fluctuations économiques ou autres que connaît le monde actuellement. Après, on passe à la construction d'une véritable démocratie, pas celle de l'insulte, du doute et de la provocation des troubles. J'ai rencontré les partis représentés au sein des assemblées élues. Nous avons entamé un dialogue que nous allons élargir », a-t-il déclaré.

Le dialogue vise, selon lui, à écarter certaines incompréhensions. « Certains parlent de prisonniers d'opinion. J'ai demandé à ce qu'on me donne un nom lors de ma rencontre avec les partis. Personne n'est à l'abri de poursuites pénales quelle que soit sa qualité. Nous devons respecter les institutions, lutter contre l'extrémisme d'où qu'il vienne des appareils de l'Etat ou des individus ou des partis. Le dialogue, le dialogue et encore le dialogue pour protéger notre pays des ingérences étrangères. Lorsque le dialogue sera installé, nous entamerons des questions sérieuses », a détaillé Tebboune. Il a évoqué la préparation de certains

textes de loi. « Aucun pays ne peut être démocratique ou connaître un progrès économique sans syndicat. Les droits des travailleurs doivent être garantis. La loi fait la différence entre un syndicat et un parti. Nous sommes passés par une période où il y avait un mélange. Je m'engage à revoir la loi sur les partis avec les partis. Nous devons définir le rôle d'un parti au sein de la République démocratique et populaire », a-t-il noté.

Il a évoqué aussi la révision des lois sur les communes et les wilayas. « Le dialogue sera l'aboutissement de ce processus, après la révision des lois ayant un lien avec les appareils de l'Etat, un Etat moderne. Les avis de l'opposition sont les bienvenus sur ces lois. Ce dialogue aura lieu vers la fin 2025 début 2026. Il faut bien le préparer. Ce n'est pas un festival où des accusations seront proférées ou des tribunes d'exhibition de muscles seront utilisées », a prévenu Tebboune.

« Terminer la révision des lois sur les institutions de l'Etat »

Lors de son intervention devant les

représentants de la presse nationale, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que « terminer la révision des lois concernant les institutions de l'Etat est une priorité que nous devons atteindre avant d'entamer d'autres actions et, de là, nous pourrions nous engager dans la construction d'un Etat moderne ». En effet, déjà pour les élections locales, le président de la République affirme qu'« elles ne pourraient être tenues avant la révision des Codes de la wilaya et de la commune, la loi sur les partis qui, a-t-il souligné, doit être faite avec la participation des partis » il ne faut qu'il soit concocté dans un bureau puis être imposé à ces partis ».

Il y a aussi les lois qui touchent le citoyen de manière directe et : « à partir de là, nous terminerons avec un dialogue franc et sérieux, sans oublier que le dialogue est déjà entamé avec les partis politiques et la société civile pour recueillir toutes les propositions sérieuses concernant ces révisions de lois et de codes », a aussi précisé le président de la République.

R. N.

REVISION CONSTITUTIONNELLE

Le Président laisse la porte ouverte

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, n'écarte pas, à l'avenir, une éventuelle révision constitutionnelle. Questionné sur le sujet lors de l'entretien accordé aux médias nationaux, le Président Tebboune a affirmé que l'éventualité reste possible précisant : « si à l'avenir, il s'avère qu'il y a nécessité de revoir un ou deux articles, on verra ».

Le président Abdelmadjid Tebboune a précisé que cette éventuelle révision ne sera nécessaire que s'il s'agit d'une clause « injuste basée sur une demande urgente et logique » soulignant que « l'important étant de parvenir à une Algérie démocratique, capable de protéger ses frontières, avec un esprit national et un Etat qui se soucie de toutes les classes sociales ».

Pour rappel, la Constitution a été adoptée lors d'un référendum organisé le 1er novembre 2020.

R. N.

Pour une « réforme approfondie » de l'ONU

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a plaidé pour une « réforme approfondie » du système des Nations Unies et du Conseil de sécurité ainsi que de l'usage du droit de veto, soulignant la nécessité de conférer à l'Assemblée générale de l'ONU « plus de pouvoir ».

Lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée samedi soir sur les chaînes de Télévision et de la Radio nationale, le Président M. Abdelmadjid Tebboune a mis l'accent sur

l'impératif d'une « réforme approfondie » de l'ONU, s'interrogeant sur les raisons pour lesquelles l'Assemblée générale de l'ONU dispose de moins de pouvoirs que le Conseil de sécurité où seulement 5 pays membres contrôlent le destin du monde.

« 144 pays ont demandé la pleine adhésion de l'Etat de Palestine aux Nations

Unies, alors que deux membres permanents du Conseil de sécurité s'y opposent, ce qui fait qu'il y a la loi du plus fort au détriment du droit international », a-t-il ajouté.

Le président de la République a insisté sur l'impératif de « revoir l'usage du droit de veto », rappelant que l'Algérie n'a eu cesse de plaider pour la réforme de l'ONU et du Conseil de sécurité, conformément au droit international, en accordant plus de pouvoir à l'Assemblée générale de l'ONU et ce pour préserver la paix dans le monde et éviter une autre Guerre mondiale. Déplorant l'absence du droit international, le président de la République a déclaré que « c'est la loi du plus fort qui prévaut, certains pays ayant recours à la force au détriment des pays faibles », mettant l'accent sur l'impératif de mettre un terme à l'agression sioniste.

S'agissant de la volonté de l'Afrique d'être représentée au sein du Conseil de sécurité, le président de la République a

souligné « qu'il faut convaincre tout un chacun de la nécessité d'opérer un changement au Conseil

de sécurité où l'Afrique n'est pas représentée et réclame aujourd'hui 7 sièges, 5 non permanents et 2 permanents ». Au sujet de la Ligue des Etats arabes, le président de la République a relevé qu'elle n'était plus guère agissante par rapport aux événements internationaux ou régionaux, exprimant son espoir « de faire revivre certains de ces organes, à l'instar du Fonds monétaire arabe qui aurait pu s'occuper du Soudan et des pays en quête d'un équilibre financier ».

A une question sur la position de la France qui soutient « le prétendu plan d'autonomie » au Sahara occidental, le Président M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé que le soutien de la France au Makhzen pour s'emparer du Sahara Occidental « n'est pas nouveau, et même l'idée du soi-disant +plan d'autonomie+ est française et pas marocaine ».

Fustigeant la position française, le président de la République a indiqué que la France, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, devrait œuvrer pour la paix dans le monde et ne pas être la première à la violer,

Évoquant les relations solides entre l'Algérie et la Russie, le président de la République a indiqué que « ce sont des relations d'amitié et d'intérêts mutuels, caractérisées par des liens profonds et historiques, ainsi que de bonnes relations commerciales ».

Sur les nombreux messages de félicitations qu'il a reçus suite à sa réélection pour un second mandat, le président de la République a affirmé que « cela témoigne de la réputation internationale de l'Algérie et de la place qu'elle occupe parmi les nations », exprimant sa reconnaissance pour « ces gestes louables », et ses vœux de poursuivre la coopération au mieux de l'intérêt de tous.

C. A.

L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UNION EUROPÉENNE

L'Algérie va le réviser clause par clause

L'accord d'association avec l'Union européenne sera complètement révisé. Le Président de la République a évoqué l'intérêt de cette révision à partir de 2025. Signé en 2002 et entré en vigueur en 2005, cet accord commercial a été défavorable à l'Algérie puisque les échanges ont été disproportionnés et ont fait perdre des recettes fiscales à l'Algérie.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Dans sa déclaration aux médias, le Président Tebboune a mis en relief l'intérêt de revoir cet accord clause par clause « dans une vision souveraine et

d'une approche gagnant gagnant ». L'intérêt est de « cibler le produit national et de créer un tissu industriel et des emplois ». L'Algérie qui entretient des relations amicales avec les pays de l'U.E souhaite que cette révision se déroule avec souplesse et dans un esprit amical » loin des polémiques et des querelles. Avec les Etats de l'U.E, l'Algérie n'a pas été le grand bénéficiaire de cet accord qui prévoyait dans ces dispositions un libre échange de marchandises et un démantèlement tarifaire jusqu'en 2020. Les chiffres sur ce point sont éloquentes puisque en une décennie, les exportations algériennes n'ont pas dépassé les 14 milliards de dollars alors que l'U.E a exporté 222 milliards de dollars. L'accord a impacté de façon insidieuse le trésor public avec des pertes douanières de 700 milliards de dinars entre 2003 et 2018 selon les données du ministère du Commerce alors que la DG de la chambre de commerce et d'industrie algérienne (CACI) estime que ces pertes sont estimées de 2 milliards de dollars par an. Encore que les produits européens qui dominent largement le marché algérien n'ont pas été à l'avantage des opérateurs algériens qui se sont plaints de restrictions douanières de certains pays de l'espace Schengen. C'est en effet ces inconvénients qui plaignent

l'urgence de la remise en cause de cet accord. Le spécialiste en économie Abdelhamid Berchiche déplore « le déséquilibre flagrant dans les échanges commerciaux entre l'UE et l'Algérie ». Il ajoute que cet accord « n'a généré ni investissement direct étranger ni de postes d'emploi et de croissance économique ». Un autre expert Mahfoud Derghoum regrette qu'il y ait « moins d'IDE et peu d'exportations algériennes ». Cet accord « mal négocié » il y a plus de 20 ans a précipité l'Algérie à une crise de pénuries, d'absence de régulation commerciale et un déficit qui s'explique surtout par le démantèlement tarifaire préjudiciable pour les recettes du Trésor. Aujourd'hui, l'Algérie se trouve dans une position confortable grâce à l'amélioration de ses ressources budgétaires et une politique d'exportation en hors hydrocarbure qui porte ses fruits avec 13 milliards de dollars de recettes réalisées durant ces 2 dernières années. L'Algérie ne veut pas devenir un dépotoir de produits en tout genre et ne souhaite pas dépendre uniquement d'un seul marché. Experts, opérateurs et responsables politiques plaident pour une relation équilibrée dans les échanges commerciaux avec les pays tiers.

F. A.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Les marges bénéficiaires sous contrôle !

PAR IDIR AMMOUR

L'un des grands problèmes qui rongent l'économie nationale et qui favorise l'ameublissement du pouvoir d'achat d'une manière générale, c'est l'absence de rigueur du côté des contrôles sur le marché. Un laisser-aller total qui a trop duré et peut être délibéré au point que les opérateurs économiques et les commerçants fixent les prix à leur guise. Sans être annoncé par les pouvoirs publics, ni prévu dans la loi de Finances, les prix de plusieurs produits connaissent à chaque fois une hausse inattendue, au grand malheur des consommateurs. Comment ne pas s'inquiéter pour le lendemain quand on constate que ce phénomène se généralise de plus en plus généralisé ? Les com-

merçants font grise mine malgré les menaces des autorités! Face à ce mal social profond, il était temps de mettre fin à ce feuilleton qui a trop duré, en vue de préserver le pouvoir d'achat du citoyen en assurant la disponibilité et la stabilité des produits alimentaires, notamment ceux subventionnés. A cet effet, les pouvoirs publics ont décidé cette fois-ci, de prendre les choses en mains, en mettant en place de nouvelles dispositions réglementaires encadrant les marges bénéficiaires sur plusieurs produits de large consommation qui sont d'ailleurs en vigueur depuis le début du mois en cours. Cette initiative de l'État de renforcer le contrôle des prix des produits sur le marché intérieur face à la flambée des coûts de la vie vise à assurer un équilibre entre la stabilité des prix pour les consommateurs et à limiter les abus et les spéculations. Le premier texte, le décret exécutif n° 24-100 de mars 2024, concerne spécifiquement les légumes secs et le riz. Il instaure une régulation des marges bénéficiaires couvrant l'intégralité de la chaîne commerciale, depuis l'étape de l'emballage jusqu'à la distribution, aussi bien en gros qu'au détail. Les viandes importées font l'objet d'un encadrement particulier à travers le décret exécutif n° 24-133 du 9 avril 2024. Cette réglementation s'applique aux viandes bovines et ovines fraîches et réfrigérées, qu'il s'agisse de carcasses entières, de demi-carcasses ou de produits conditionnés sous vide. Les marges sont désormais strictement contrôlées à chaque étape, de l'importation jusqu'à la vente finale au consommateur. Le café n'échappe pas à cette régulation puisqu'il est concerné par le décret exécutif n° 249 du 20 août 2024. Une mesure prise suite à la hausse vertigineuse des

prix du café sur le marché international. Ce texte va plus loin en fixant non seulement les marges bénéficiaires maximales autorisées tout au long de la chaîne de distribution, mais également en instaurant un prix plafond à la consommation. Pour accompagner les professionnels dans la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions, les services des Directions du commerce et de la promotion des exportations restent mobilisés. Les opérateurs économiques peuvent ainsi solliciter tout éclaircissement nécessaire pour assurer une application conforme de ces décrets exécutifs, garantissant ainsi le respect des nouveaux prix et des marges réglementées. Toujours dans le même contexte, le ministre du commerce avait affirmé, rappelons-le, en marge de l'ouverture du Salon national des fruits et légumes au Palais des expositions (Alger), que «ses services s'apprentent à ouvrir un marché de fruits et légumes à travers sept autres, chacun étant spécialisé dans un produit particulier (raisin, dattes, ail, pommes, olives, agrumes, etc.), le but étant de «répondre aux besoins du marché, de réduire le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur et de proposer ces produits à des prix raisonnables». S'agissant des quantités de production agricole, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a fait état d'un excédent dans certains produits, notamment les fruits, d'où la nécessité d'intensifier les efforts de régulation à travers l'augmentation des capacités de stockage pour répondre à la demande nationale, le cas échéant, et de se tourner vers l'exportation, en cas de surplus important d'un produit.

I.A.

DIPHTÉRIE ET PALUDISME :

« Tous les habitants des zones touchées ont été vaccinés »

Des mesures pratiques visant la préservation de la santé publique ont été intensifiées dans les wilayas du Sud, pour remédier à l'apparition des maladies de la diphtérie et du paludisme.

En effet, devant l'urgence de la situation et afin de réduire le risque d'une éventuelle propagation de la Diphtérie et du Paludisme, ayant affecté trois wilayas de cette région du pays, « les pouvoirs publics ont pris les devants en prenant les mesures adéquates », a assuré ce dimanche, Abdelhamid Afra, délégué national aux Risques majeurs au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire Abdelhamid Afra, délégué national aux Risques majeurs au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICL).

« Nous sommes en phase de riposte contre la Diphtérie et le Paludisme et le mécanisme de prévention a été déclenché aussi tôt que l'alerte des maladies transmissibles a été déclenchée », a-t-il fait savoir lors de son intervention sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale. « La phase de riposte est suivie par la phase de relèvement au niveau de certaines wilayas, où la maladie est contenue », a encore soutenu le même responsable. Aussi, aux dires du délégué national aux Risques majeurs au ministère de l'Intérieur, tous les intervenants du système sanitaires ont participé, dont l'Institut Pasteur, l'Institut national de santé publique, l'Agence nationale de sécurité sanitaire et le ministère de l'Intérieur, via les Collectivités locales qui ont mis en place tous les systèmes de prévention et de veille, ainsi que le système de réponse à travers l'offensive sur les étangs, les marées et marécages où se prolifèrent les moustiques qui sont les vecteurs de ces maladies. Il s'agit, a-t-il ajouté, « de l'opération de neutralisation des moustiques (ou démoustication, nldr) au niveau des marées par pulvérisation d'insecticides (par voie aérienne et terrestre) et en éliminant les foyers de prolifération qui s'étendent sur des kilomètres ». Cette mission est assurée par les éléments de l'armée nationale », rappelle l'orateur, au même titre que la lutte antiacridienne et la lutte contre les feux de forêt. « Cette opération de neutralisation consiste à remblayer ces foyers à l'effet d'éliminer ces vecteurs de transmission, à mettre en place un système de vaccination et un dispositif de traitement des cas infectés », enjoint l'orateur, indiquant que « dès confirmation des cas, deux missions étaient dépêchées sur les lieux, suivies de deux cargaisons d'aides de toutes sortes ».

Tous les modules du plan préventif ont été mis en alerte, indique M. Afra, soulignant que les moyens adéquats sont mobilisés, à savoir les équipes et les infrastructures médicales, avec les équipements nécessaires, et ce, à travers tous les espaces touchés, à savoir, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar au même titre que Tin Zaoutine, Timiaouine, ou Tamanrasset qui dispose d'un hôpital et des moyens pour affronter de telles situations en pareilles circonstances.

« Tous les habitants des zones touchées ont été vaccinés », précise l'invité de la Radio algérienne, ainsi que les personnes venues de l'extérieur.

R. N.

CONSEIL DES MINISTRES

L'avant-projet de loi de finances 2025 examiné

Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier un Conseil des ministres. A l'ordre du jour de cette réunion, l'examen de l'avant-projet de loi de finances pour 2025 et une évaluation de la situation sanitaire, liée aux épidémies de diphtérie et de paludisme dans les régions frontalières du sud. Le Conseil des ministres se penche, en outre, sur l'état d'avancement des projets miniers structurants et sur le projet d'un nouveau cahier de charge inhérent aux écoles privées.

R. N.

Les sept raisons interdépendantes du processus inflationniste en Algérie qui menacent la cohésion sociale

Seion Statisca International corrigeant légèrement les données de l'ONS entre 2014 et fin 2023, l'inflation en Algérie a évolué ainsi : de 2014 à 2023 : 2014-2,92%, 2015 4,78%- 2016 6,40%- 2017-5,59% – 2018 -4,27%- 2019- 5,60%- 2020- 6,70%- 2021-8,70% – 2022- 10,20% – 2023- 9,2%, avec une relative stabilisation entre 5 et 6% pour le premier trimestre 2024, puis à nouveau une accélération de mai à septembre 2024 et sans les transferts sociaux environ 15% du budget de l'État en 2023 (source Loi des finances) le taux d'inflation dépasserait largement les 20%.



Les sept raisons interdépendantes du processus inflationniste en Algérie qui menacent la cohésion sociale

Seion Statista International corrigeant légèrement les données de l'ONS entre 2014 et fin 2023, l'inflation en Algérie a évolué ainsi : de 2014 à 2023 : 2014-2,92%, 2015 4,78%-2016 6,40%-2017-5,59% - 2018 -4,27%-2019- 5,60%- 2020- 6,70%-2021-8,70% - 2022- 10,20% - 2023- 9,2%, avec une relative stabilisation entre 5 et 6% pour le premier trimestre 2024, puis à nouveau une accélération de mai à septembre 2024 et sans les transferts sociaux environ 15% du budget de l'État en 2023 (source Loi des finances) le taux d'inflation dépasserait largement les 20%.

ABERRAHMANE METBOUL

Pour le FMI après correction des données algériennes tenant compte des prix réels sur le marché de 1970 à fin 2023, la moyenne a été de 8,8% par an et durant cette période le taux d'inflation aurait été de 6969,61% où un bien de consommation qui coûtait 100 dinars en 1970, coûte 7069,01 dinars à fin décembre 2022. Il est à préciser que l'indice d'inflation de l'ONS n'a pas été réactualisé depuis 1971. Or, le besoin est historiquement daté, certains biens entre 2000/2024 ont connu une hausse entre 100% et 200% comme les pièces détachées et bien d'autres produits faute de prévisions et d'une bonne régulation tenant compte de l'offre et de la demande. Aussi, comprendre le processus inflationniste interne en Algérie implique, à la fois, de le relier à l'inflation mondiale, aux équilibres macroéconomiques et macro-sociaux internes, selon une vision dynamique, à la répartition du revenu par couches sociales, l'évolution des salaires et traitements pour



déterminer le réel pouvoir d'achat. C'est un problème complexe où chaque gouvernement essaie de concilier l'efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale, qui ne touche pas seulement l'Algérie mais la majorité des pays comme en témoigne les nombreuses revendications salariales à travers le monde. Pour l'Algérie, je recense sept raisons interdépendantes du processus inflationniste en Algérie.

La première raison est la faiblesse de la production et productivité interne et la non proportionnalité entre la dépense publique et les impacts économiques et sociaux. L'économie algérienne est caractérisée par une désindustrialisation, alors que ce secteur est un des facteurs déterminants de la croissance de l'économie nationale. La part de l'industrie dans le PIB et le PIB hors hydrocar-

bures (source officielle APS) est sur une courbe décroissante entre 1965/2023, 1965/1977 près de 13% du PIB, 11% entre 1985/1999 et 6,6% en 2000/2005 et, selon le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, le secteur industriel national en Algérie contribue fin 2023 à 4,1% du PIB (source APS - 12 mai 2024) : entreprises publiques et privées ne dépassent pas 15% en 2023 du taux d'intégration, donc dépendantes des importations via la rente des hydrocarbures à plus de 85% pour leur fonctionnement. Selon le Premier ministre, l'assainissement des entreprises publiques ont coûté au Trésor public, environ 250 milliards de dollars, durant les trente dernières années à fin 2020, dont plus de 90% sont revenues à la case de départ et plus de 65 milliards de dollars de réévaluation, les dix dernières années à fin 2020, faute

de maîtrise de la gestion des projets. Malgré des dépenses en devises importantes entre 2000/2023 plus de 1100 milliards de dollars d'importations en biens et services (sans compter les dépenses en dinars), la croissance a été en moyenne annuelle 2000/2022 alors qu'elle aurait dû dépasser 9/10% : mauvaise gestion ou corruption ou les deux à la fois ? Les perspectives économiques de l'Algérie sont encourageantes, le FMI et la Banque mondiale révisant à la hausse leurs prévisions de croissance pour 2023 à 4,2 % et pour 2024 tout dépendra selon le FMI du niveau du cours des hydrocarbures. Cependant, pour l'Algérie, il faut, d'une part, pour assurer son équilibre budgétaire un cours du baril de plus de 140 dollars pour la loi de finances 2023, plus de 150 pour celle de 2024 contre 110 pour celles de 2021/2022, le prix fiscal et le prix du marché contenu

dans les lois de finances 2023-2024 de 60/70 dollars étant simplement un artifice comptable et, d'autre part, un taux de croissance de 8/9% par an sur plusieurs années pour pouvoir absorber le flux additionnel d'emploi d'environ 350.000/400.000/an qui s'ajoute au taux de chômage, estimé en 2023 par le FMI à 14%.

La deuxième raison est l'accroissement de la population algérienne avec des besoins croissants à population algérienne qui a évolué ainsi : -1960 11,27, -1970 14,69, -1980 19,47, -1990 26,24, -2010 à 37,06 et au 01 janvier 2024, 46 044 729 habitants avec un taux de croissance annuel de 1,42 %, l'Algérie représentant 0,569% de la population mondiale (voir étude pour la présidence de la République sous la direction du Pr Abderrahmane Mebtoul pour la révision salariale, Pression

démographique, inflation et évolution salariale (4 volumes 560 pages .2008).

La troisième raison, du fait de la faiblesse de l'offre nationale, est l'inflation importée du fait de l'extériorisation de l'économie algérienne important près de 85% des biens d'équipement et des matières premières des entreprises et une grande fraction des biens de consommation des ménages, encore selon le FMI, l'inflation mondiale devrait régulièrement reculer, de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023, puis à 5,8 % en 2024, en raison du resserrement de la politique monétaire facilité par une baisse des cours internationaux des produits de base. L'Algérie est impactée puisque 85% des besoins des ménages et des entreprises publiques et privées dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15%, proviennent de l'extérieur. La sécurité ali-

mentaire mondiale est posée car outre les effets du réchauffement climatique, les prix des produits agricoles qui ont connu un prix élevé surtout depuis la crise en Ukraine. Malgré une légère hausse des prix des céréales, selon la FAO, l'indice des prix mondiaux en 2023 ont baissé d'environ 10% par rapport à 2022 et l'indice des prix des produits alimentaires de 13,7%, mais assistant à une relative hausse en 2024, les tensions géostratégiques notamment en Mer rouge (diminution du trafic par le canal de Suez de près de 40%) où le coût du container a été multiplié par deux à trois selon les distances entraînant la hausse des prix des produits importés.

La quatrième raison est l'accroissement du déficit budgétaire qui, c'est une loi universelle appliquée à tous les pays, contribuant qui tend à accélérer

le processus inflationniste qui après une accalmie tend à s'accélérer depuis juillet 2024, et par ricochet la valeur réelle du dinar : Pour la loi de 2024, le budget de l'Etat prévoit des dépenses à 15.275,28 milliards DA en 2024 et des recettes de 9.105,3 milliards de DA, soit un déficit budgétaire d'environ 46 milliards de dollars. En effet, du fait de la baisse des recettes de Sonatrach par rapport à 2022, qui ont été de 60 milliards de dollars pour un cours moyen de 106 dollars le baril et 16 dollars le MBTU pour le gaz, avec une moyenne de 80 dollars pour l'année 2023 et 11/12 dollars le MBTU les recettes de Sonatrach ont été de 50 milliards de dollars et en incluant les exportations hors hydrocarbures -67% étant des dérivées d'hydrocarbures- d'environ 5 milliards de dollars en 2023 contre 7 en 2022, la recette totale d'exportation a été d'environ 55 milliards de dollars et

pour 2024 les recettes de Sonatrach devrait se situer entre 48/50 milliards de dollars hypothèse de 75/80 dollars le baril moyenne annuelle. Cette dépréciation du dinar officiel permet d'augmenter artificiellement la fiscalité des hydrocarbures (reconversion des exportations d'hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements), matières premières, biens, montant accentué par la taxe douanière s'appliquant à la valeur du dinar, supportée, en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité.

■■■

La cinquième raison est la dépréciation du dinar. Le cours officiel du dinar algérien est passé (cours achat) en 1970 à 4,94 dinars 1 dollar, 36 dinars un dollar après la cessation de paiement entre 1993/1994 et els accords avec le FMI, en 1980 à 5,03 dinars 1 dollar ; après la cessation de paiement vers les années 1992/1993 une dévaluation drastique en 1994 de plus de 40% cotant le dinar algérien à environ 36 dinars un dollar, en 2001, 77, 26 dinars 1 dollar et 69,20 dinars un 1 euro- 2005, 73,36 dinars 1 dollar et 91,32 dinars 1 euro- 2010 74,31 dinars 1 dollar et 103,49 dinars 1 euro -2015, 100,46 dinars 1 dollar et 111,44 dinars 1 euro- 2016, 100,46 dinars 1 dollar et 111,44 dinars 1 euro -2017, 110,96 dinars 1 dollar et 125,31 dinars 1 euro – 2018, 116,62 dinars 1 dollar et 137,69 dinars 1 euro – 2019, 119,36 dinars 1 dollar et 133,71 dinars 1 euro – 2020, 128,31 dinars 1 dollar et 161,85 dinars 1 euro – 2021, 134,03 dinars 1 dollar et 157,80 un euro-2022, 140, 24 pour 1 dollar et 139,30, un dinar pour 1 euro- 2023, du 21 au 25 septembre 2023 à 137,0471 dinars 1 dollar et 146,2567 un euro – le 12 mars 2024, nous avons 134.3632 dinars un dollar et 146.8993 dinars un euro et le 24 septembre 2024 l'euro se cote à 147,2087 dinars à la vente et le dollar américain 132,4177 dinars. La dépréciation officielle du permet d'atténuer le déficit budgétaire qui le FMI et en référence à la loi de finances 2023 149 dollars le baril et pour 2024 supérieur à 150 dollars le baril /2024 , la loi de finances 2023, l'Algérie a besoin d'un baril de pétrole supérieur de 150 dollars contre pour 2022 135 dollars et pour l'exercice 2020/2021 et 100/109 dollars. Sur le marché parallèle, durant l'année 2011, il avait atteint une moyenne de 135 dinars 1 euro et le 8 octobre 2022, la cotation est de 209 dinars 1 euro. Le 22 septembre 2022, l'euro s'échangeait à 227 dinars à l'achat et 229 dinars à la vente, le dollar américain à 210 dinars à l'achat et 212 dinars à la vente, soit un écart entre l'officiel et le parallèle de près de 57%. Le 7 mars 2024, nous avons un : euro achat 238 dinars un euro, vente 240 dinars un euro-218 dinars un dollar américain achat, vente 220 dinars – Le 12 mars 2024, la monnaie continue sa dépréciation et un euro s'échange à 241,5 dinars vente au niveau du Square Port Saïd à Alger et un dollar à 223 dinars. Entre les 18 et 20 septembre 2024, l'euro s'échange à 146.79 dinars algériens à l'achat et à 146.82 dinars à la vente et le 24 septembre 2024 un nouveau record historique, pour 100 euros à l'achat , la cotation est de 24.900 dinars, s'orientant vers 250 dinars un euro. La dépréciation officielle du dinar permet d'augmenter artificiellement la fiscalité des hydrocarbures (reconversion des exportations d'hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements), matières premières,



biens finis, le taux douanier s'appliquant à la valeur du dinar, supportée, en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité.

La sixième raison, est l'importance de la sphère informelle produit de la faiblesse de l'offre avec des restrictions aux importations sans ciblage et la désorganisation des circuits de distribution Pour la Banque d'Algérie dans sa note de conjoncture de février 2024 indique que la circulation fiduciaire hors banques représente 33,35% de la masse monétaire globale en Algérie, soit quelque 7395 milliards de dinars à fin septembre 2022, contre 6712 milliards de dinars à fin décembre 2021, au cours de 137 dinars un dollar 53,98 milliards de dollars, reflétant un état de sous-bancarisation où des entrepreneurs, gros commerçants, ménages et autres intermédiaires préfèrent le cash pour moins de traçabilité et surtout pour mieux échapper au fisc alors que dans les pays développés les plus bancarisés, la part de la circulation fiduciaire ne dépasse guère les seuils de 4 à 5% de la masse monétaire globale. Le marché informel dans le commerce dominant fait que bon nombre de produits non subventionnés ont tendance à s'aligner sur le cours du marché parallèle. La finance islamique n'a pu drainer fin 2023 que moins de 8% du montant global de la sphère informelle , donc un résultat mitigé en n'oubliant jamais que tout agent économique, opérateur ou ménage guidé par la seule logique du profit, n'existant pas de nationalisme et de sentiments dans la pratique des affaires (voir étude sous la direction du professeur Abderrahmane Mebtoul- Institut Français des Relations internationales IFRI Paris « Les enjeux stratégiques de la sphère informelle -2013-reproduite en synthèse réactualisée dans la revue Stratégie IMDEP du ministère de la

défense nationale octobre 2019).

La sphère informelle est amplifiée par la fraude fiscale et la corruption à travers les surfacturations, les trafics aux frontières des marchandises subventionnées, qui se répercutent sur le prix final des biens et accroît le processus inflationniste.

La septième raison est la fraude fiscale et la corruption, les trafics aux frontières des marchandises subventionnées, qui se répercutent sur le prix final des biens et accroît le processus inflationniste. La directrice générale des Impôts le 4 avril 2023 a fait état de 6000 milliards de dinars d'impôts non recouverts soit au cours de 137 dinars un dollar 43,79 milliards de dollars. Pour les transferts illicites de capitaux à l'étranger, selon les données du FMI, les entrées en devises entre 2000 et 2023 sont estimées, approximativement, à plus de 1.100 milliards de dollars avec une importation de biens et services de plus de 1.030 milliards de dollars le solde étant les réserves de change. Et qu'en est-il des surfacturations, montant difficile à récupérer soit placés dans des paradis fiscaux ou par des personnes de nationalités étrangères, si on applique un taux variant entre 10/15% ?

En conclusion, le cadre macro-économique est relativement stabilisé grâce aux recettes des hydrocarbures, les réserves de change fin 2023 sont estimées à 70 milliards de dollars, 83 avec les réserves d'or de 173 tonnes, et une dette extérieure inférieure à 1,6% du PIB. Pour parer au processus inflationniste il a été prévu une augmentation de 4.470 dinars qui touche 2,8 millions de fonctionnaires et contractuels avec une incidence financière de 340 milliards de dinars, la masse salariale globale étant estimée à 4.629 milliards de dinars, soit 18,44 milliards de dollars, représentant 47,39% du budget de fonctionnement pour 2023. Il y a eu également l'exonération de l'IRG (Impôt sur le revenu

global) de tous les salaires de moins de 30.000 dinars ayant bénéficié, selon l'APS, à 6,5 millions de citoyens. Outre l'allocation chômage, depuis sa mise en œuvre le 25 février 2022, a permis à de nombreux bénéficiaires de profiter d'un soutien financier à hauteur de 15 000 dinars mois, où le ministère du Travail (source APS) a fait état de 2 350 000 bénéficiaires en 2023, soit pour une population active d'environ 13 millions, un taux de chômage officiel à cette date, de 18%, l'État ayant alloué un budget de 457,47 milliards de dinars. Par ailleurs, le gouvernement a consacré en 2023 environ 5.000 milliards de dinars aux transferts sociaux, soit au cours de 134 dinars un dollar, 37,31 milliards de dollars.

Mais des subventions non ciblées sont injustes, celui qui perçoit 200.000 dinars par mois bénéficiant au même titre que celui qui perçoit 20.000/300.000 dinars et plus. Attention à la vision populiste : doubler les salaires sans contreparties productives entraînera une dérive inflationniste qui pénalisera les couches les plus défavorisées, l'inflation jouant comme distributeur au profit des revenus spéculatifs Aussi, ces mesures conjoncturelles ne peuvent être que transitoire d'où l'urgence d'une planification stratégique par la relance économique 2024/2025/2030 conditionnée par la lutte contre le terrorisme bureaucratique qui étouffe les énergies créatrices. La structure des sociétés modernes s'est bâtie d'abord sur des valeurs et une morale, comme nous l'ont enseigné les grands penseurs dont le grand sociologue Ibn Khaldoun qui, dans son cycle des civilisations, montre clairement que lorsque l'immoralité atteint les dirigeants qui gouvernent la cité c'est la décadence de toute société.

Abderrahmane Mebtoul
Professeur des Universités
Expert international

TLEMCCEN

La 8^e édition de pêche en surfcasting les 24 et 25 octobre à la plage de Marsa Ben M'hidi



La 8^e édition de la pêche en surfcasting aura lieu les 24 et 25 octobre à la plage de Marsa Ben M'hidi à Tlemccen, a-t-on appris, récemment, auprès des organisateurs.

Cette compétition de pêche en surfcasting de deux jours, organisée par l'Association de pêche sportive de la wilaya de Tlemccen, en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports locale, verra la participation de plus de 90 compétiteurs représentant quinze wilayas du pays. Les concurrents seront répartis sur neuf secteurs au bord de la mer et au large, comp-

tant le même nombre de postes numérotés que les autres. Cette 8^e édition « Jeter dans la vague », qui regroupera chaque mois d'octobre la crème des pêcheurs en surfcasting d'Algérie, utilise une technique qui consiste à lancer l'hameçon avec un appât naturel, le plus loin possible, en utilisant des appâts aussi soignés pour avoir de meilleurs résultats, dans le cadre d'un règlement qui doit être respecté. Cette compétition prévoit le déroulement de deux manches de 5 heures, programmées jeudi et vendredi, à l'issue desquelles celui qui totalise le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur. L'objectif, selon le président de l'Association de pêche sportive de Tlemccen, Yazid Toufik, est la promotion et la vulgarisation de la pêche

sportive en Algérie. « Ces rassemblements sont, avant tout, des moments conviviaux où la bonne humeur règne. Cela dit, l'aspect compétition, dans un esprit loyal, reste présent. Chaque équipe opte pour la stratégie qu'elle estime la plus opportune, afin de figurer le plus haut possible dans le classement final », a-t-il souligné. Ce rendez-vous sportif de pêche à la canne est destiné à faire connaître également le potentiel aquatique dont recèle le littoral de Marsa Ben M'hidi et à sensibiliser autour de l'impératif de la préservation de la biodiversité marine et de la promotion d'une pêche responsable et respectueuse de l'environnement.

TAMANRASSET

Intensification des mesures pour préserver la santé publique

Des mesures pratiques visant la préservation de la santé publique ont été intensifiées dans la wilaya de Tamanrasset pour remédier à l'apparition des maladies de la diphtérie et du paludisme, a-t-on appris, dernièrement, auprès des services de la wilaya. Ces mesures consistent en l'aspersion d'insecticides dans les rues et lieux publics, l'assèchement des lacs, en sus de l'organisation, avec le concours d'acteurs locaux, de campagnes de nettoyage et

d'entretien des différents quartiers de Tamanrasset, a indiqué à l'APS le secrétaire général de la wilaya, Khaled Dahmani.

Tous les cas de paludisme recensés dans la wilaya de Tamanrasset sont importés des régions frontalières, à la suite des importantes précipitations qui s'étaient abattues dans ces régions, a signalé le même responsable en signalant que le protocole sanitaire déployé est conforme aux normes de l'Organisation mondiale

de la santé. Plus de 3.000 personnes ont été vaccinées en 2023 contre la diphtérie et plus de 11.000 autres l'ont été en 2024 dans la wilaya, a fait savoir M. Dahmani, en soulignant que des campagnes de vaccination contre la diphtérie sont menées dans les différentes structures hospitalières de la wilaya, en plus de l'organisation de caravanes de proximité au profit des populations nomades. Selon le même responsable, le service d'épidémiologie

et de médecine préventive de l'hôpital de Tamanrasset, qui a mobilisé les moyens humains et matériels, s'attèle également, en plus du dépistage, à la prise en charge des cas malades.

D'après le Dr Omar Zoghلامي, exerçant au service épidémiologique de l'hôpital de Tamanrasset, entre 100 et 200 échantillons sont prélevés dans la wilaya pour dépister d'éventuelles contaminations en maladies importées.

CONSTANTINE

Inauguration d'un lycée régional de mathématiques

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a inauguré, jeudi dernier, un lycée régional de mathématiques Sadek-Hamani, réalisé dans la cité Daksi-Abdeslem, dans la ville de Constantine.

Le nouvel établissement d'enseignement secondaire, spécialisé en mathématiques, compte 112 élèves répartis entre six groupes, soit une moyenne de 19 élèves par groupe, selon les explications fournies au ministre, en visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine.

Supervisant l'inauguration du lycée régional de mathématiques, M. Belaabed a mis l'accent sur l'importance de ce genre d'établissement au regard des opportunités et perspectives prometteuses qu'il offre aux élèves, rappelant les efforts consentis par l'Etat en matière de création d'établissements d'enseignement spécialisés.

S'étendant sur 10.805 m², dont 2.226 m² bâtis, le lycée régional de mathématiques, qui accueille des élèves de 22 wilayas de l'est et du sud-est du pays, encadrés par 21 enseignants, dispose de 15 salles de cours, une bibliothèque, deux salles d'informatique, des laboratoires de physique et de sciences, un stade, une salle de détente et 10 dortoirs.

Aussi, le ministre de l'Education nationale a poursuivi sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine, où il a inspecté plusieurs infrastructures relevant de son secteur.

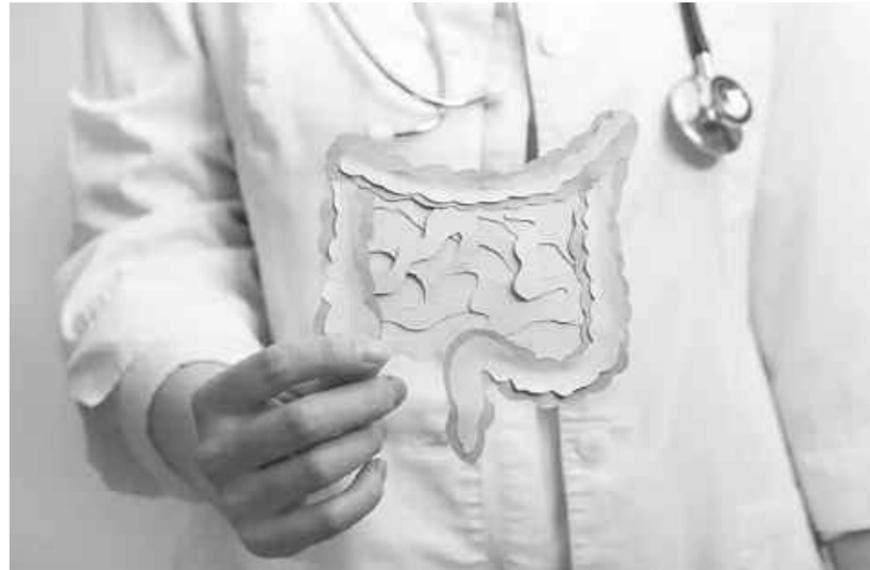
PRENDRE SOINS DE SA FLORE INTESTINALE

L'intérêt des probiotiques

La bonne santé de votre flore intestinale ne dépend que de l'équilibre entre les bonnes et les mauvaises bactéries qui s'y trouvent. Les probiotiques vous aideront à préserver ou à rétablir cette harmonie si un facteur extérieur est venu la rompre.

Les probiotiques, appelés aussi microbiotes, sont des micro-organismes qui peuplent votre intestin et vous permettent un bon équilibre de votre flore intestinale. Quels en sont les bienfaits ? Où les trouver ?

À quoi servent les probiotiques ?
Selon la définition de l'OMS, « les probiotiques sont des micro-organismes vivants qui, lorsqu'ils sont ingérés en quantité suffisante, exercent des effets positifs sur la santé, au-delà des effets nutritionnels traditionnels ». À peine quelques heures après la naissance d'un nourrisson, tout son système digestif et son intestin en particulier, se peuplent de milliards de bactéries. Chez un adulte, on compte presque 600 familles de bactéries différentes, soit près de 100.000 mil-



liards de bactéries : c'est la flore intestinale !

Quand tout va bien, ces micro-organismes aident à la digestion et à l'élimination des aliments non désirables pour l'organisme. Tout se gâte quand survient un déséquilibre. Ce dernier peut être causé par la prise d'antibiotiques ou un voyage avec une turista en prime (appelée aussi diarrhée du voyageur). Pour rééquilibrer la flore intestinale de « bons » champignons, la prise de probiotiques est alors conseillée.

Des probiotiques dans les aliments

Vous souffrez d'intolérance au lactose, de ballonnements, de flatu-

lences, vous souhaitez démarrer un traitement curatif et préventif de la diarrhée de votre enfant, soigner une gastro-entérite aiguë, éviter les diarrhées liées aux antibiotiques, soigner une allergie ou une intolérance alimentaire ou tout simplement renforcer votre système immunitaire ? C'est peut-être le bon moment pour commencer une cure. Et comme vous le savez, tout est dans la nature.

Avant de se perdre dans les rayons des pharmacies ou des herboristeries, avez-vous pensé à adapter votre alimentation pour favoriser le réensemencement de la flore intestinale ? Les laits fermentés et les yaourts sont excellents car ils vous offrent des

Lactobacillus bulgaricus et des Streptococcus thermophilus ! La choucroute, la levure de bière, la sève de bouleau, les légumes fermentés, les carottes, betteraves, radis et poivrons (à consommer crus) sont aussi bénéfiques pour votre flore intestinale. Le pain au levain naturel, le kéfir, les produits japonais (tamari, shoyu, miso, tempeh) contiennent aussi des probiotiques. Les probiotiques peuvent être ingérés à tous les âges car ils sont sans effets secondaires - bien au contraire. Il est possible que vous ayez besoin de renforcer la présence de l'une ou autre de ces familles de bactéries aux fonctions bien différentes.

Pour tous les âges

Dans ce cas, l'avis d'un spécialiste est indispensable : faites-vous conseiller pour mieux cibler les aliments ou les compléments alimentaires nécessaires.

Sachez également, que chez les enfants, les probiotiques permettent d'offrir une meilleure réponse aux vaccins car ils améliorent la réaction immunitaire. Certains parents témoignent aussi de la diminution des poussées d'eczéma atopique chez leurs bambins grâce à la prise de probiotiques. Dernière recommandation ? Attention aux produits en vente en pharmacies, on trouve de tout et dans de larges fourchettes de prix... Là aussi, faites-vous conseiller avant d'entamer une cure.

NUTRITION

Quels sont les aliments riches en probiotiques naturels ?

Les probiotiques sont de bonnes bactéries présentes dans notre microbiote et ils sont essentiels pour maintenir l'équilibre intestinal. Un déséquilibre de la flore intestinale peut provoquer de nombreux désagréments et troubles au quotidien, pouvant devenir chroniques. Vous l'aurez compris, la présence de probiotiques est indispensable pour rester en bonne santé.

Heureusement, on peut trouver des probiotiques naturels dans notre alimentation. Cet article vous indique quels sont les aliments riches en probiotiques pour garder une flore intestinale au top !

Où trouver des probiotiques dans l'alimentation ?

Bien souvent, le premier aliment que l'on conseille de manger en cas de troubles digestifs est le yaourt. C'est l'ajout de probiotiques au lait qui va induire que ce produit laitier sera riche en probiotiques. Du moins si on privilégie les yaourts fermentés, au lait cru voire fait maison.

En effet, la majorité des yaourts du commerce sont bien souvent pasteurisés et ont des ingrédients ajoutés qui peuvent faire plus de mal que de bien (sucre, édulcorants artificiels, conservateurs).



Néanmoins la plupart des gens consomment du yaourt grec ou islandais (skyr) sans aucun souci.

Certains fromages peuvent être de bons alliés pour retrouver une santé intestinale. Même si la plupart des fromages sont fermentés, certaines bactéries bénéfiques ne survivent pas au vieillissement des fromages. Lisez bien les étiquettes pour vérifier que les probiotiques sont bien présents.

Néanmoins, on peut déjà vous dire que l'on trouve de bonnes bactéries

dans le cheddar, le gouda, le cottage, la mozzarella et le fromage blanc. Mais également dans les fromages à pâte persillée et à croûte comme le Roquefort, le bleu, la Fourme d'Ambert, le brie et le camembert.

Une précision importante

De nombreuses personnes peuvent être intolérantes au lactose (le sucre que l'on retrouve dans le lait) ou sensibles à la caséine issue du lait de vache (la protéine majoritaire du lait).

Ainsi chez Nutripure nous recommandons de choisir des yaourts ou fromages BIO de lait de brebis ou de lait de chèvre.

Concernant des produits issus du lait, celui-ci ne contenant pas de lactose, il est très largement toléré même chez les personnes sensibles et intolérantes.

Les boissons fermentées

Parmi les boissons riches en probiotiques naturels, on retrouve le kéfir et le kombucha. Ils permettent une bonne digestion et un confort digestif appréciable. Ces boissons pétillantes sont une très bonne alternative aux sodas ultra sucrés.

Traditionnellement issue de la fermentation du lait, la boisson kéfir est fabriquée en ajoutant des grains de kéfir à du lait de vache ou de chèvre. Chez Nutripure nous préférons fabriquer la boisson de kéfir avec de l'eau, des épices, des fruits et des grains de kéfir. Cela permet de diminuer les risques de sensibilité alimentaires. Vous pouvez retrouver différentes recettes dans le livre Santé et Nutrition de Christophe Carrio (le fondateur de Nutripure). Cette boisson contient énormément de probiotiques et a un effet positif sur la santé osseuse.

L'AGRESSION SIONISTE CONTRE LE PATRIMOINE

L'occupation cherche à effacer l'identité palestinienne

Le patrimoine culturel palestinien subit, dans le contexte de l'agression sioniste continue contre la bande de Ghaza, la Cisjordanie occupée et El Qods-Est, une attaque féroce menaçant l'essence même de l'identité palestinienne et son histoire ancienne.

Cette agression ne se limite pas à la destruction matérielle des infrastructures, mais va au-delà en visant l'existence culturelle palestinienne sous toutes ses formes, dans une tentative d'effacer ses marques et d'annuler sa présence historique.

Dans ce contexte des violations graves du patrimoine culturel palestinien, Mourad Soudani, secrétaire général de l'Union des écrivains et littérateurs palestiniens, a déclaré, à l'APS, que l'occupation sioniste cible le patrimoine palestinien de manière systématique dans le but d'effacer la mémoire et l'identité culturelle du peuple. Il a affirmé que ces "altérations" culturelles ne sont pas aléatoires, mais s'inscrivent dans un plan visant à miner l'histoire palestinienne, en tentant d'agir sur la conscience collective et le patrimoine pour les remplacer par des récits mensongers. Concernant la destruction de tout ce qui est patrimoine depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, la Cisjordanie occupée et El Qods-Est, M. Soudani a précisé que les forces d'occupation ont ciblé, au cours des quatre premiers mois de la guerre génocidaire plus de 44 écrivains palestiniens, dont la plupart sont membres de l'Union des écrivains et littérateurs, en plus de l'assassinat de plus de 100 académiciens et penseurs. Il a considéré que l'attaque contre les écrivains et les universitaires fait partie des tentatives de l'occupation pour détruire la pensée et la mémoire palestiniennes, relevant que les attaques ne se sont pas arrêtées là, mais ont également touché les centres et les institutions culturels et éducatifs dans la bande de Ghaza.

En effet, 32 institutions culturelles ont été détruites, ainsi que 12 musées palestiniens, causant des dommages à plus de 2.100 pièces de broderie et vêtements traditionnels. Les bibliothèques publiques ont également été ciblées, avec la destruction de neuf bibliothèques à Ghaza, en plus de huit maisons d'édition. Dans le même esprit, M. Soudani a souligné que l'occupation a également ciblé les bâtiments chargés d'histoire dans la ville de Ghaza, où plus de 195 ont été partiellement ou totalement détruits. Il a aussi évoqué les tentatives continues de l'occupation de s'approprier les



symboles culturels palestiniens, tels que les plats populaires, la danse traditionnelle (dabkeh) et le keffieh palestinien, rappelant que certaines "personnalités" sionistes ont même porté des vêtements traditionnels palestiniens et "travesti" la broderie du cru dans une tentative d'en revendiquer la propriété. De son côté, Ashraf Abou Amer, conseiller culturel à l'ambassade de la Palestine en Algérie, a expliqué que les Palestiniens sont confrontés à d'énormes défis pour préserver leur patrimoine, le principal étant la présence de l'occupation sioniste qui cherche, depuis des décennies, à "judaïser" les villes, les rues et les sites patrimoniaux et à reformer leur identité historique. Il a ajouté que les accords d'Oslo de 1993 ont également "contribué" à rendre plus difficile l'accès des Palestiniens à de nombreux sites patrimoniaux, notamment dans les zones sous contrôle direct de l'occupation. Ces restrictions entravent les efforts pour préserver le patrimoine palestinien et empêchent la possibilité de restaurer et protéger les sites archéologiques. De plus, M. Abou Amer a souligné que le patrimoine palestinien souffre de l'absence de protection juridique internationale, le laissant vulnérable à la détérioration en raison des politiques de "judaïsation" et des violations de l'occupation, en l'absence de lois internationales claires protégeant les éléments du patrimoine matériel et immatériel. Le manque de financement ajoute également à ce problème, car la préservation du patrimoine nécessite des efforts et des ressources considérables, mais les projets concernés souffrent souvent d'un manque de soutien financier, rendant difficile la mise en œuvre des plans et projets nécessaires pour protéger le patrimoine et assurer sa continuité pour les générations futures.

Résilience de la culture face aux tentatives de destruction du patrimoine

Dans le cadre des pratiques de l'entité

sioniste pour éradiquer la culture palestinienne et effacer son identité, Issa Qaraq, ancien ministre des Prisonniers et des Libérés et actuel président de la Bibliothèque nationale palestinienne, a affirmé que les colonies sionistes en Cisjordanie occupée représentent une menace majeure pour le patrimoine national.

Ces colonies englobent des terrains contenant des sites historiques et archéologiques, comme les sites de Sebastia et le tombeau du prophète Youcef à Naplouse, en plus de l'annexion du sanctuaire d'Ibrahim à El Khalil. Ces pratiques entraînent l'érosion du patrimoine palestinien et la modification de ses significations, regrette-t-on. Il a poursuivi en déclarant : "Depuis 1948, l'occupation a usurpé des artefacts palestiniens tels que les sarcophages cananéens et les manuscrits, les transférant à ses musées, ce qui a entravé les efforts de restitution de ces pièces archéologiques."

Il a ajouté que l'agression sioniste a détruit une grande partie du patrimoine à Ghaza, Al-Qods occupée et Naplouse, y compris la destruction de bibliothèques universitaires et l'incendie de livres, nécessitant la documentation des dommages subis par les sites patrimoniaux après l'agression en utilisant des outils scientifiques précis et la présentation des informations aux forums internationaux pour demander des mesures juridiques.

Dans ce contexte, le président de la Bibliothèque nationale a affirmé que malgré les tentatives de l'occupation de supprimer le patrimoine, les Palestiniens continuent de transmettre leur héritage à travers les récits, les contes et l'histoire orale. Des efforts de documentation sont également déployés pour préserver le patrimoine immatériel tel que les métiers artisanaux, la cuisine traditionnelle et les vêtements populaires, à travers des institutions palestiniennes malgré les conditions difficiles imposées par l'occupation.

R. I. /Agences

AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN Plus de 100 enfants morts en martyrs en 11 jours

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a annoncé que plus de 100 enfants sont tombés en martyrs au Liban en 11 jours, tandis que 690 autres ont été blessés au cours des six dernières semaines, à la suite de l'agression sioniste en cours contre le Liban.

L'organisation onusienne a déclaré, samedi soir sur la plateforme X, qu'elle et ses partenaires fournissent des fournitures médicales d'urgence et des services de base au Liban.

Depuis le 23 septembre dernier, l'entité sioniste a élargi la portée du génocide qu'il commet à Ghaza depuis le 7 octobre 2023 pour inclure toutes les régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth, par des raids aériens d'une violence et d'une intensité sans précédent. Elle a également lancé une incursion terrestre dans le sud du pays, ignorant les avertissements internationaux et les résolutions de l'Onu.

Le porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) Salim Owais, avait affirmé que la situation au Liban, théâtre d'une agression sioniste meurtrière, "est très difficile", notamment pour les enfants qui "paient le prix le plus élevé dans ces circonstances".

Salim Owais a souligné que l'organisation "est présente sur le terrain, que ce soit au Liban ou à Ghaza, et tente par toutes ses forces d'apporter son aide (...)."

Selon le site officiel de l'organisation, Owais a déclaré dans un communiqué de presse : "Dès les premiers jours (de l'agression sioniste), nous avons commencé à fournir des équipements essentiels qui représentaient environ 100 tonnes de matériel médical, et les produits de base sont distribués aux personnes déplacées."

Il a, en outre, rappelé que "les Nations unies appellent toujours à la nécessité de mettre fin aux conflits dans la région".

Concernant le processus éducatif dans la bande de Ghaza et au Liban, le porte-parole de l'Unicef a expliqué qu'"il y a plus de 600.000 enfants à Ghaza qui ont manqué une année d'école, et plus de 45.000 enfants qui ne sont pas inscrits en première année de leur école. Et au Liban aussi, un grand nombre de personnes ont arrêté leurs études à cause de la fermeture des écoles dans les circonstances actuelles".

R. I. /Agences

À CAUSE D'UN COÉQUIPIER
EN SÉLECTION

Un international algérien dans la tourmente

Le milieu de terrain de l'équipe d'Algérie, Ahmed Kandouci, est au cœur d'une grande polémique en Égypte à cause de son coéquipier en sélection Zinedine Belaid. Convoqué pour audition devant le conseil de discipline d'Al-Ahly du Caire, il risque une sanction.

Interviewé par une chaîne de télévision sportive égyptienne « One Time Sports », Ahmed Kandouci a évoqué plusieurs sujets. Jeune et encore en manque d'expérience, le milieu de terrain de l'équipe d'Algérie est tombé dans le piège d'une question qui lui a été posée à propos du transfert avorté de Zinedine Belaid à Al-Ahly du Caire l'été dernier.

Le natif de Mascara n'a pas hésité à répondre. En effet, il a révélé que son compatriote était « à 70% proche d'Al-Ahly » et que son transfert était tombé à l'eau « à cause de l'intervention de certains agents qui voulaient être intermédiaires dans le transfert ».

Une déclaration qui a suscité une grande polémique en Égypte. Elle a également poussé Belaid, qui évolue actuellement à Saint-Trond VV (D1 belge) de la démentir. « J'aurais voulu garder le silence par respect à mon coéquipier en sélection et le club d'Al-Ahly. Mais je dois sortir de mon mutisme pour éclaircir les choses... Al-Ahly ne m'a jamais imposé un agent. C'est plutôt moi qui avais engagé un agent et les négociations avec Amir Tawfik (Ex-directeur sportif d'Al-Ahly, ndlr) se sont bien déroulées [...] Si je n'avais pas rejoint Al-Ahly, c'est tout simplement pour des raisons purement sportives, car je voulais aller en Europe », a-t-il écrit sur son compte Instagram.

Kendouci convoqué par Al-Ahly pour audition

La déclaration d'Ahmed Kandouci a également suscité la réaction d'Al-Ahly du Caire. En effet, il a décidé de convoquer l'international algérien pour audition.

« Le directeur sportif d'Al-Ahly, Mohamed Ramadane, a décidé de passer les déclarations d'Ahmed Kandouci devant la Commission des affaires légales du club. Il va aussi saisir l'actuel club de Kandouci, Cleopatra Ceramica, pour convoquer le joueur pour audition », lit-on dans un communiqué officiel du club égyptien. Rappelons qu'Ahmed Kandouci appartient toujours à Al-Ahly, mais il évolue à Cleopatra Ceramica sous forme de prêt.

Apparemment, c'est après la fin du stage de la sélection nationale que le milieu de terrain des Verts, qui a été convoqué pour la double confrontation face au Togo, sera traduit devant le conseil de discipline d'Al-Ahly. Reste à savoir maintenant quelle sanction il va écopper.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

Les Algériens fixés aujourd'hui sur leurs adversaires en phase de poules

Les quatre représentants algériens en compétitions africaines interclubs : le MC Alger et le CR Belouizdad en Ligue des champions et l'USM Alger et le CS Constantine en Coupe de la Confédération de la CAF, seront fixés aujourd'hui lundi, sur leurs adversaires en phase de poules, à l'occasion du tirage au sort prévu au Caire en Egypte.

Le tirage au sort de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération débutera à 13h00 heure locale (11h00, heure algérienne), suivi du tirage au sort de la Ligue des Champions à 14h00 heure locale (12h00, heure algérienne). En Ligue des champions, le MCA signe son grand retour sur la scène continentale après quatre ans d'absence. Le « Doyen » s'est qualifié aux dépens des Tunisiens de l'US Monastir (aller : 0-1, retour : 2-0).

Lors de ce tirage au sort, le Mouloudia sera placé dans le chapeau N.4, en compagnie de l'AS Maniema (RD Congo), de Djoliba AC (Mali), et du Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire). De son côté, le CR Belouizdad, dont il s'agit de la cinquième qualification de rang en phase de poules (record national, NDLR), a passé l'écueil des Burkinabés de l'AS Douanes (aller : 0-1, retour : 1-0, aux t.a.b : 4-3). Le



Chabab sera placé dans le chapeau N.2 avec le Raja Casablanca (Maroc), Pyramids FC (Egypte), et Young Africans (Tanzanie).

En Coupe de la Confédération, le CS Constantine a validé son ticket pour la phase de poules en battant, dans les deux manches, les Ghanéens de Nsoatreman (aller : 2-0, retour : 1-0), grâce à un triplé signé l'attaquant Zakaria Benchaâ.

L'USMA, vainqueur du trophée en 2023, exemptée du 1er tour préliminaire, a éliminé au tour suivant le Stade Tunisien. Battus à l'aller (1-0), les Algérois ont renversé la vapeur lors de la seconde manche en s'imposant (2-0). La première journée de la phase de poules des deux épreuves se jouera les 26 et 27 novembre prochain, alors que la deuxième journée est fixée les 6 et 8 décembre.

Les équipes qualifiées pour la phase de groupes de la Ligue des Champions

Al-Ahly SC (Egypte), Espérance Sportive de Tunis (Tunisie), Mamelodi

Sundowns (Afrique du Sud), TP Mazembe (RD Congo), CR Belouizdad (Algérie), Raja Casablanca (Maroc), Young Africans (Tanzanie), Pyramids FC (Egypte), Al-Hilal (Soudan), Orlando Pirates (Afrique du Sud), GD Sagrada Esperança (Angola), AS FAR (Maroc), MC Alger (Algérie), AS Maniema Union (RD Congo), Djoliba AC de Bamako (Mali), Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

Les équipes qualifiées pour la phase de groupes de la Coupe de la Confédération

USM Alger (Algérie), CS Constantine (Algérie), Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Zamalek (Egypte), Al-Masry (Egypte), RS Berkane (Maroc), CD Lunda Sul (Angola), Bravos do Maquis (Angola), Orapa United (Botswana), Stellenbosch FC (Afrique du Sud), Stade Malien (Mali), Simba SC (Tanzanie), Black Bulls (Mozambique), Enyimba (Nigeria), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), ASC Jaraaf (Sénégal).

R. S.

CAN U20 (QUALIFICATIONS/ZONE UNAF)

Les Algériens entament leur stage de préparation à Alger

L'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) a entamé son stage de préparation à Alger en prévision du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) en Egypte (14-26 novembre), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué. Les poulains du sélectionneur national, Yacine Manaa ont effectué une première séance d'entraînement sur le terrain du stade communal

d'Ouled Fayet, en présence de 19 joueurs sur les 26 convoqués, en attendant l'arrivée des autres joueurs, actuellement retenus par des engagements avec leurs clubs respectifs. Durant ce regroupement qui s'étalera jusqu'au 14 octobre, les U20 disputeront deux matchs amicaux face à la Mauritanie, les 9 et 13 octobre au stade Mustapha Tchaker de Blida.

Pour ces deux matchs, le sélectionneur national a fait appel à 26 joueurs, dont 4 évoluant à l'étranger. La sélection algéri-

enne entamera le tournoi de l'UNAF, face à son homologue égyptienne, le dimanche 17 novembre, à Suez (Egypte), selon le tirage au sort du calendrier effectué mardi dernier. L'équipe nationale sera opposée ensuite au Maroc, le mercredi 20 novembre, avant de défier la Tunisie, le samedi 23, puis la Libye, le 26 mardi du même mois. Les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN, dont le pays organisateur n'a pas encore été désigné.

3^E JOURNÉE LIGUE 1 MOBILIS :

La JSK renoue avec la victoire et le MCA se neutralise contre le CSC

Les matchs de la troisième journée de la Ligue 1 de football professionnelle ont donné des résultats mitigés entre les équipes cherchant à remporter le titre et les autres à se racheter. L'équipe du Mouloudia d'Alger a arraché le match nul avec un but par tout contre le Chabab de Constantine, la rencontre s'est déroulée

au Stade Ben Abdelmalek. Le brillant attaquant Zakaria Naiji a marqué le but de l'équipe de la capitale, tandis que le seul but inscrit pour le CSC par Belhousini. L'équipe de la JSK est également revenue avec une précieuse victoire contre le club du Paradou lors de la rencontre qui a eu lieu au stade du 20 Août à El Annasser

par le score époustouflant de trois buts à zéro, et le trio a été marqué par Bualia, Konati et le brillant Chakal. Alors que Bakir, a marqué un doublé pour son équipe, tandis que USM Khenchela a remporté la victoire par deux buts à zéro devant l'ES Mostaganem.

KINGSMAN : LE CERCLE D'OR



20h25

TMC

Tous les membres du Kingsman sont assassinés dans une attaque organisée par Poppy, la chef du Cercle d'or, un cartel de la drogue qui compte prendre le monde en otage. Seuls Eggsy et Merlin survivent. Sans équipement, ils activent un protocole d'urgence, et se retrouvent aux Etats-Unis, face au Statesman, une agence américaine à laquelle appartient le fougueux Tequila. Là, Eggsy découvre avec stupeur que Harry est encore vivant. Mais il a perdu la mémoire. Pendant ce temps-là, Poppy met en vente une drogue qui rend tous ses consommateurs gravement malades.

PARIS HAS FALLEN



20h10

CANAL+

Béatrice révèle à Vincent une information importante sur le passé de la présidente de la République. Il comprend qu'elle est devenue la prochaine cible de Jacob Pearce. La sécurité est renforcée autour de l'Elysée et toutes les apparitions publiques du chef de l'Etat sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Les complices de Pearce ne semblent pas tous prêts à le suivre dans cette entreprise difficile et périlleuse. Le scénario laisse largement la place à l'action dans cet épisode au rythme haletant. L'ensemble est servi par une mise en scène dynamique, mais quelques faiblesses apparaissent dans le jeu des acteurs.

DISPARITION INQUIÉTANTE LORSQUE L'ENFANT PARAÎT



20h05

2

Lino Maruani, prof d'escalade, et Norma Guilbert, gérante d'un restaurant, s'apprentent à avoir un enfant. Un matin, alors qu'il donne un cours à des seniors, Lino reçoit un appel de Norma : elle vient juste de perdre les eaux. La jeune femme décide de se rendre elle-même en voiture à la maternité. À son arrivée à la clinique, Lino apprend que sa femme n'est pas là. Elle a disparu dans le parking de leur immeuble. Iris Koben, commandante de police, est alertée de cette disparition inquiétante par son adjoint, Samuel Camurat. Bientôt, elle soupçonne Lino.

GROSSE FATIGUE



20h05

3

Michel Blanc n'y comprend rien. Son amie Josiane Balasko l'accuse de l'avoir violée. Son agent lui reproche de faire en douce des animations commerciales dans des supermarchés et de s'être comporté comme un goujat au festival de Cannes. Avec Carole Bouquet, héroïne de son prochain film, il mène l'enquête. Le duo s'aperçoit alors qu'un sosie de Michel Blanc profite honteusement de la notoriété de ce dernier. Une incontestable réussite, portée par un scénario malin, et une galerie d'acteurs en très grande forme.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

LE FILS PRÉFÉRÉ



19h55

arte

Pour faire face à des difficultés financières, Jean-Paul Mantegna, entrepreneur, se tourne vers ses deux frères pour leur demander de l'aide. Mais, son aîné François, rejeté par la famille, est enseignant et n'a plus un sou tandis que son frère cadet, Philippe, un avocat riche, refuse de lui donner le moindre centime. Jean-Paul est désespéré, mais où va-t-il pouvoir trouver cette forte somme d'argent ?

Un subtil et dense portrait d'une fratrie déchirée, porté par une distribution formidable et une mise en scène élégante.

IVOHIBORO, LA FORÊT OUBLIÉE



20h05

5

Sur l'île de Madagascar, dans le massif d'Ivohibe, se trouve une forêt tropicale extraordinaire, oubliée des chercheurs, qui abrite une biodiversité incroyable. La primatologue américaine Patricia Wright découvre cette forêt en 2019, au milieu d'un désert de pierre. Elle est suivie par les caméras alors qu'elle lance une nouvelle expédition à Ivohiboro, accompagnée de jeunes chercheurs venus du monde entier. Avec l'accord de la communauté locale, ils ont un mois pour découvrir tous les secrets que cache cette forêt de 14 kilomètres carrés.

MONSIEUR PARIZOT



20h10

TF1

Christian Parizot, vacancier emblématique de Camping Paradis, mène une vie paisible à Colmar entre cyclisme et passion pour la littérature criminelle. Mais tout bascule lorsque son compagnon de vélo meurt dans un accident suspect. Convaincu qu'il s'agit d'un meurtre, Parizot, aidé d'une jeune gendarme, mène l'enquête au sein d'un château abritant une famille de la noblesse alsacienne. Chaque membre cache des secrets et possède un mobile. Réussira-t-il à démasquer le coupable avant qu'il ne frappe à nouveau ? Une enquête captivante pleine d'humour et de suspense.

LA CHUTE DE LA MAISON BLANCHE



20h10

W9

Mike Banning, ancien garde du corps du président des États-Unis, s'occupe désormais des basses besognes des services secrets. Lorsqu'un commando nord-coréen lance une attaque sur la Maison Blanche, prenant en otage le président américain et son fils, il se retrouve seul à pouvoir leur venir en aide. Deux ans après avoir été tenu responsable de la mort accidentelle de la Première Dame, il va pouvoir faire preuve de sa loyauté et de sa bravoure. Construit sur un scénario on ne peut plus classique, ce film d'action efficace doit beaucoup à la présence d'un Gerard Butler convaincu.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:15
Dohr	12:35
Asr	15:52
Maghreb	18:22
Icha	19:45

GÉNOCIDÉ À GHAZA

UN AN APRÈS, LE MASSACRE SIONISTE CONTINUE...

A lors que la guerre génocidaire menée par l'entité israélienne contre les civils palestiniens dans la bande de Ghaza entre dans sa première année, l'armée d'occupation israélienne poursuit sans avertissement ses violentes attaques aériennes et terrestres visant des maisons habitées et des rassemblements palestiniens dans diverses zones de la bande de Ghaza, causant d'importantes pertes humaines et matérielles.

Ces attaques ciblent souvent des zones que l'entité israélienne prétendait être des « zones humanitaires sûres » et ont forcé les Palestiniens à y migrer de force dans des conditions de santé et de vie inhumaines. La machine de guerre israélienne a également transformé des zones résidentielles et des quartiers entiers en un tas de décombres, ciblant les bâtiments, les tours résidentielles, les institutions gouvernementales et privées, ainsi que le secteur économique.

Ce qui suit est une liste non-exhaustive des signes de génocide dans la bande de Ghaza.

Pertes humaines

Depuis le début de la guerre génocidaire, l'armée israélienne a bombardé, selon le bureau des médias du gouvernement dans la bande de Ghaza, environ 83 000 tonnes d'explosifs, y compris des armes interdites au niveau international telles que des bombes pesant 900 livres de matières explosives.

Ces explosifs, lancés sur la tête de civils dans toute la bande de Ghaza, ont tué environ 41.870 Palestiniens, dont 16 891 enfants, 11 458 femmes, 986 membres du personnel médical, 174 journalistes et 85 membres de la défense civile.

Le grand nombre de victimes a conduit à rendre orphelins environ 25 973 enfants dans la bande de Ghaza, selon le bureau du gouvernement, car ils vivent désormais sans leurs parents ou sans l'un d'eux, ce qui porte le nombre d'orphelins dans la bande de Ghaza à 52 322 enfants. , alors que leur nombre était de 26 349 jusqu'en 2020, selon le recensement palestinien de l'Agence nationale de sécurité.

Le nombre de personnes infectées a atteint 96 844 autres, dont plus de 22 500 Palestiniens souffrant de blessures qui ont changé leur vie, selon un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé du 12 septembre. Ces cas incluent « des blessures graves aux membres, des amputations, des lésions de la moelle épinière, des lésions cérébrales et des brûlures graves nécessitant une rééducation ».

Cela survient dans un contexte de conditions sanitaires difficiles dont souffre la bande de Ghaza en raison du manque de personnel, de médicaments et de fournitures médicales et de la destruction systématique des hôpitaux centraux et de petite taille dans la bande de Ghaza. L'Organisation mondiale de la santé affirme que 17 des 36 hôpitaux sont détruits. à Ghaza fonctionnent encore partiellement, tandis que les services de soins sont



souvent suspendus. Les problèmes de santé primaires et communautaires ont été affectés par l'insécurité, les attaques israéliennes et les ordres d'évacuation répétés.

Cela survient dans un contexte de conditions sanitaires difficiles dont souffre la bande de Ghaza en raison du manque de personnel, de médicaments et de fournitures médicales et de la destruction systématique des hôpitaux centraux et de petite taille dans la bande de Ghaza. L'Organisation mondiale de la santé affirme que 17 des 36 hôpitaux sont détruits. à Ghaza fonctionnent encore partiellement, tandis que les services de soins sont souvent suspendus. Les problèmes de santé primaires et communautaires ont été affectés par l'insécurité, les attaques israéliennes et les ordres d'évacuation répétés.

Selon les données publiées par le bureau des médias du gouvernement à Ghaza, l'armée israélienne a mis hors service 34 hôpitaux et 80 centres de santé, et a également pris pour cible 162 établissements de santé et 131 ambulances.

Pertes matérielles : les destructions généralisées aggravent la crise du logement

L'armée israélienne continue de bombarder la bande de Ghaza avec des armes prohibées et des armes américaines, notamment : les bombes GBU-28, les bombes guidées par GPS dans le but de détruire les infrastructures, les bombes au phosphore blanc, les bombes stupides ou non guidées et les bombes intelligentes « JDAM ». , selon les données publiées par le gouvernement le 1er septembre. Ces bombardements ont détruit plus de 75% du secteur de l'habitation, des hôpitaux, des écoles et des églises, selon la même source. Selon les évaluations des

dégâts réalisées par des chercheurs du Graduate Center de la City University de New York et de l'Oregon State University, et publiées par des sites Internet étrangers, plus de la moitié des bâtiments de la bande de Ghaza ont été endommagés, et ce pourcentage s'élève à près de 80 % dans la ville de Ghaza.

Sur 400 000 logements dans la bande de Ghaza, l'armée israélienne a détruit environ 150 000 logements entièrement et 200 000 logements partiellement, tout en transformant 80 000 logements en lieux inhabitables. Cette zone géographique étroite, qui a une superficie de 365 kilomètres carrés et abrite environ 2,3 millions d'habitants, souffrait avant le déclenchement de la guerre d'une grave crise du logement, le déficit atteignant 120 000 logements jusqu'au début de 2023.

Le nombre de logements dont la bande de Ghaza a actuellement besoin à cause de la guerre a atteint au moins 270 000 logements, ce qui représente la somme du déficit total et de ce qui a été complètement détruit. Environ 280 000 logements doivent être réhabilités ou reconstruits, soit le total de ce qui a été partiellement détruit en plus des logements inhabitables. En outre, l'armée israélienne a cherché à détruire les caractéristiques de la vie à Ghaza, transformant la bande de Ghaza, selon les déclarations des responsables de l'ONU, en une zone « impropre à la vie ». Selon le bureau des médias du gouvernement, l'armée israélienne a détruit 3 églises, 611 mosquées entièrement et 214 partiellement, 206 sites archéologiques et patrimoniaux et 36 installations, stades et gymnases.

L'armée suprématisante israélienne a également détruit complètement 125 écoles et universités, et 337 partiellement, en plus de la destruction complète d'environ 201 sièges gouvernementaux.

Destruction des installations d'alimentation en eau potable

En juin dernier, l'UNRWA estimait que 67 % des installations d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'infrastructures de la bande de Ghaza avaient été détruites ou endommagées à cause de la guerre. Selon un rapport d'Oxfam de juillet dernier, la guerre a endommagé ou détruit cinq sites d'infrastructures d'eau et d'assainissement tous les trois jours depuis le début de la guerre.

La famine est une autre arme

En plus de la soif, l'armée israélienne utilise la famine comme une arme pour tuer les Palestiniens dans la guerre génocidaire qu'elle mène contre eux à Ghaza, au milieu des condamnations de l'ONU et de la communauté internationale. Depuis novembre dernier, lorsque les signes de famine ont pris forme, qui ont commencé dans les gouvernorats de Ghaza et du nord en raison du siège strict qui leur était imposé, ces conditions alimentaires difficiles se sont poursuivies, provoquant la mort d'environ 36 enfants à cause de la malnutrition.

En juin dernier, l'UNRWA a déclaré dans un communiqué que plus de 50 000 enfants de la bande de Ghaza ont un besoin urgent d'un traitement contre la malnutrition aiguë, sur 1 67 986 enfants de moins de 18 ans, selon un rapport de l'Agence centrale palestinienne.

Le cycle de famine se poursuit alors qu'Israël empêche l'aide alimentaire d'atteindre Ghaza, sauf en quantités limitées, en plus de cibler les magasins d'alimentation situés dans la bande de Ghaza, les boulangeries, les camions d'aide et les personnes affamées rassemblées en attente de recevoir de l'aide.

Selon un rapport publié par Oxfam le 6 septembre, une personne sur cinq vivant à Ghaza est confrontée à des « niveaux catastrophiques » de faim, tandis que le Programme alimentaire mondial a déclaré en juillet dernier qu'un demi-million de personnes dans la bande de Ghaza sont confrontées à des « niveaux catastrophiques ». de la faim.

Alors qu'environ 600 camions chargés de vivres arrivaient quotidiennement dans la bande de Ghaza avant le déclenchement de la guerre, ce nombre est tombé à environ 50 camions ou moins, tandis qu'Israël les empêche d'entrer certains jours.

Le problème ne dépend pas de la rareté de la nourriture arrivant dans la bande de Ghaza, mais aussi de sa qualité, car la majorité des Palestiniens dépendent de produits en conserve, qui sont généralement dépourvus d'éléments nutritionnels importants et contiennent des conservateurs nocifs qui réduisent les niveaux d'immunité.

Les organisations onusiennes indiquent que les familles palestiniennes de Ghaza ont considérablement réduit leurs repas quotidiens et leurs calories, sans préciser de quoi il s'agit.